



PLAN DIRECTEUR DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION DES PROFESSIONNELS EN SÉCURITÉ AGRÉÉS DU CANADA (EXPSAC)

Janvier 2020

Élaboré par le Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, de stocker dans un système d'extraction de données ou de transcrire de quelque façon que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie ou autrement) une partie quelconque de cette publication sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

© Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés
6700 Century Avenue, bureau 100
Mississauga, ON L5N 6A4
Tél. : 905- 567-7198 ou 1-888-279-CRSP
Courriel : info@bcrsp.ca
www.bcrsp.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION	3
DONNÉES TECHNIQUES	5
ÉLABORATION DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES.....	5
CATÉGORIES DE COMPÉTENCES	6
VARIABLES STRUCTURELLES	7
VARIABLES CONTEXTUELLES.....	7
PONDÉRATION DES COMPÉTENCES	8
CONCLUSION	9
GLOSSAIRE	11
PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'EXPSAC	12

AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir que le Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés (CCPSA) présente le *Plan directeur de l'examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada* (EXPSAC). Le CCPSA prévoit tenir le premier examen élaboré à partir de ce nouveau plan directeur en février 2021.

Le plan directeur a été conçu afin d'orienter les personnes participant à l'élaboration de l'*Examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada* et de fournir au public (candidats à l'examen, enseignants et gestionnaires) des renseignements utiles à propos de l'examen.

Le plan directeur comporte deux grands volets : 1) le contenu du domaine à évaluer; 2) les lignes directrices explicites sur la façon d'évaluer ce contenu. Le contenu du domaine comprend la liste de compétences de l'EXPSAC (c.-à-d. les compétences requises de la part d'un professionnel en sécurité agréé), et les lignes directrices sont exprimées comme des variables structurelles et contextuelles. Le plan directeur comporte également : un *Tableau sommaire* (p. 10) qui résume les lignes directrices de l'examen; et un *Glossaire* (p. 11) qui présente les définitions des termes apparaissant en caractères gras dans le document.

Le CCPSA désire remercier toutes les personnes qui ont collaboré à la création de ce plan directeur, notamment les professionnels en sécurité agréés d'un bout à l'autre du Canada qui ont répondu au sondage de validation des compétences.

Un examen approfondi de cette édition du *Plan directeur de l'examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada* est prévu en 2024. Ce document sera également revu annuellement afin de s'assurer que les compétences et les lignes directrices de l'examen continuent de refléter ce que l'on attend d'un professionnel en sécurité agréé.

Le CCPSA invite toutes les personnes qui utilisent ce document à lui fournir des commentaires pouvant s'avérer utiles lors de révisions ultérieures du plan directeur. Veuillez acheminer vos commentaires à la :

Directrice générale
Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés
6700 Century Avenue, bureau 100
Mississauga, Ontario
L5N 1A6

INTRODUCTION

Le Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés a pour mandat d'élaborer l'Examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada (ci-après nommé l'EXPSAC) à des fins d'agrément. Ce mandat est réalisé en travaillant de concert avec des professionnels en sécurité agréés du Canada (PSAC) de tous les coins du pays qui exercent les fonctions d'experts en contenu pour élaborer et valider les composantes de l'examen.

Les examens de certification, d'agrément ou de licence ont un but bien précis : protéger le public en s'assurant que les personnes autorisées possèdent suffisamment de connaissances et de compétences pour exercer des activités professionnelles importantes de façon efficace et en toute sécurité (Société canadienne de psychologie, 1987). Dans le cas de l'EXPSAC, le but consiste à déterminer si les candidats sont prêts ou non à exercer des fonctions dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sans entraîner de risques pour le public et l'environnement.

Le plan directeur a pour objet de décrire la façon dont l'examen doit être élaboré.

La fonction principale du *Plan directeur de l'examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada* est d'expliquer la façon dont l'examen doit être élaboré. Notamment, le plan directeur renferme des consignes et des lignes directrices explicites sur la manière dont les **compétences**¹ (p. ex., les connaissances, les habiletés, les aptitudes, les attitudes et l'esprit de jugement) doivent être représentées dans l'examen afin que des décisions justes puissent être prises sur la compétence du candidat à exercer la profession de façon sécuritaire et efficace.

Avant d'entreprendre l'élaboration de ce plan directeur, le CCPSA a procédé à une étude approfondie afin de déterminer les compétences requises pour exercer la fonction de professionnel en sécurité agréé de façon efficace et sécuritaire au Canada. Les PSAC de partout au pays ont participé activement aux phases de l'enquête, qui a permis d'établir et de valider une liste détaillée de 77 compétences dont les professionnels en sécurité agréés doivent faire preuve. Les composantes essentielles de l'EXPSAC ont pu être clairement définies grâce à cette liste de compétences et la validation des données recueillies.

Une révision complète et périodique des compétences évaluées dans l'EXPSAC permet au CCPSA de garantir la validité de l'examen et

d'élaborer des examens de certification solides sur le plan psychométrique et défendables sur le plan juridique. En raison des changements qui surviennent dans l'exercice des fonctions des professionnels en santé et sécurité du travail (SST), une étude de validation des compétences est réalisée au moins tous les cinq ans, ou selon les besoins. En plus de la révision complète et du sondage de validation qui se font périodiquement, les compétences sont révisées et évaluées par des experts en contenu sur une base annuelle.

¹ Les termes en caractères gras sont définis dans le glossaire.

DONNÉES TECHNIQUES

Cette section présente les données techniques visant à guider l'élaboration de l'EXPSAC. La première partie traite des questions relatives aux compétences, et la deuxième partie porte sur les lignes directrices concernant la représentation des variables structurelles et contextuelles de l'EXPSAC.

L'EXPSAC est un **examen à interprétation critérielle**. C'est-à-dire que l'élaboration de l'examen repose fondamentalement sur la description détaillée du contenu du domaine à évaluer. En ce qui a trait à l'EXPSAC, le contenu du domaine d'intérêt renferme les compétences exigées par un professionnel en sécurité agréé qui exerce ses fonctions de façon sécuritaire et efficace. Ces compétences constituent le point de départ de l'examen.

La présente section décrit les compétences qui ont été retenues au terme du processus de validation, la façon dont elles ont été regroupées ainsi que la façon dont elles doivent être sélectionnées pour concevoir un examen.

ÉLABORATION DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES

Les compétences ont été évaluées par environ 1 960 professionnels en sécurité agréés du Canada.

Un Comité des compétences a d'abord été formé pour représenter tous les secteurs d'activités des professionnels en sécurité agréés au Canada et pour amorcer l'élaboration de l'ensemble de compétences. Ce comité a examiné diverses listes de compétences préparées à l'intention des professionnels en SST. À l'aide de ces listes, le comité a dressé une première liste nationale de compétences ainsi qu'une classification de six catégories pour regrouper ces compétences. Cet ensemble initial de compétences a ensuite été évalué par environ 1 960 professionnels en sécurité agréés du Canada (PSAC), notamment des praticiens, des professeurs et des gestionnaires, à qui l'on a demandé de classer chaque compétence en fonction de l'applicabilité, du degré d'importance et de la fréquence d'utilisation pour les PSAC. Le Comité des compétences a ensuite procédé à l'examen des résultats du sondage. L'ensemble de compétences de l'EXPSAC vise principalement à fournir le contenu des domaines de l'examen.

CATÉGORIES DE COMPÉTENCES

La classification initiale des compétences comporte les six catégories décrites ci-dessous (le nombre de compétences et le pourcentage qu'elles représentent sont indiqués entre parenthèses après le nom de la catégorie) :

1. Dangers et risques : identification et évaluation (6 compétences ou 8 % de l'ensemble de compétences)
2. Dangers et risques : mesures de contrôle et d'atténuation (10 compétences ou 13 % de l'ensemble de compétences)
3. Gestion de la santé et de la sécurité (27 compétences ou 35 % de l'ensemble de compétences)
4. Éthique, rôle professionnel et fonction (9 compétences ou 12 % de l'ensemble de compétences)
5. Sciences techniques, humaines et sociales (14 compétences ou 18 % de l'ensemble de compétences)
6. Sciences de la gestion (11 compétences ou 14 % de l'ensemble de compétences)

Ces six catégories doivent être perçues uniquement à titre d'outil organisationnel puisque certaines compétences pourraient aussi bien être classées dans d'autres catégories. Il faut souligner que les énoncés de compétences ont différentes portées, dont certaines sont axées sur des activités globales alors que d'autres sont axées sur des activités plus ponctuelles ou précises.

VARIABLES STRUCTURELLES

En plus des données techniques reliées aux compétences, d'autres variables sont prises en compte lors de l'élaboration de l'EXPSAC. Les variables structurelles comprennent les caractéristiques qui déterminent l'aspect et le concept de l'examen. Elles indiquent la longueur de l'examen, le format et la présentation des questions (p. ex., format à choix multiples). La pondération pour chacune des six catégories fait également partie des variables structurelles.

L'examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada se compose de 190 à 210 questions opérationnelles à choix multiples.

- Longueur et format de l'examen : L'examen se compose de 190 à 210 questions opérationnelles à choix multiples. Un examen comptant ce nombre de questions, et évaluant 77 compétences provenant d'une méthode d'échantillonnage solide, est suffisant pour prendre des décisions fiables et valides quant à la disposition d'un candidat à exercer la profession de façon sécuritaire et efficace.
- Présentation des questions : Les questions à choix multiples de l'EXPSAC se présentent sous deux formes : des **questions fondées sur un cas** et des **questions indépendantes**.
- Taxonomie des questions: Chaque question de l'EXPSAC est classée en fonction de l'une des trois catégories adaptées de la Taxonomie de Bloom (domaine cognitif). Plus précisément, chaque question est classée en fonction de l'un des niveaux suivants : **connaissance/compréhension**, **application** ou **pensée critique**.

VARIABLES CONTEXTUELLES

L'examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada représente les domaines de pratique de la profession.

Outre les variables structurelles, les variables contextuelles définissent le contenu du domaine en précisant les contextes dans lesquels les questions d'examen se situent (c.-à-d. le contexte professionnel).

Il est reconnu que le milieu dans lequel un professionnel en sécurité agréé exercera ses fonctions peut représenter toute situation où des tâches en santé et sécurité du travail sont effectuées. Les compétences évaluées dans l'examen ne sont pas propres à un milieu particulier; cependant, le milieu de pratique sera précisé s'il y a lieu.

Selon le milieu, le PSAC peut agir à titre de consultant ou de professionnel en sécurité à l'interne. Cet aspect est pris en considération au moment de structurer le contexte des questions de l'examen.

PONDÉRATION DES COMPÉTENCES

L'ensemble de compétences de l'EXPSAC présente les compétences regroupées en fonction des données relevées dans le sondage de validation.

Afin de s'assurer que l'examen reflète avec exactitude le profil du professionnel en sécurité agréé, les compétences ont été regroupées selon leur importance relative et leur fréquence d'utilisation relevées dans le sondage et à la suite d'un examen quantitatif réalisé par les experts en contenu.

La pondération sert à établir l'importance relative accordée à chacune des compétences de l'examen. Les compétences sont pondérées en fonction du degré d'importance et de la fréquence d'utilisation obtenus dans le sondage de validation des compétences.

En s'appuyant sur les données relatives à l'application, le degré d'importance et la fréquence d'utilisation des compétences relevées dans le sondage des compétences de 2019, et en sachant que l'examen comptera de 190 à 210 questions (voir « Longueur et format de l'examen »), la structure d'échantillonnage présentée dans le tableau ci-dessous a été élaborée. La pondération de cet échantillonnage a été choisie de façon à : 1) offrir une différenciation entre les variables (importance et fréquence); et 2) se conformer à l'exigence relative à la longueur de l'examen. Le tableau suivant présente la fourchette de pourcentage des questions dans chacune des six catégories de compétences.

Catégories de compétences	Pourcentage de questions dans l'EXPSAC
1. Dangers et risques : identification et évaluation	15-20 %
2. Dangers et risques : mesures de contrôle et d'atténuation	15-20 %
3. Gestion de la santé et de la sécurité	30-35 %
4. Éthique, rôle professionnel et fonction	10-15 %
5. Sciences techniques, humaines et sociales	10-15 %
6. Sciences de la gestion	10-15 %

CONCLUSION

Le *Plan directeur de l'examen de certification des professionnels en sécurité agréés du Canada* est le résultat des efforts conjugués du CCPSA et des professionnels en sécurité agréés du Canada (PSAC). La compilation des compétences requises pour l'exercice des fonctions d'un professionnel en sécurité agréé et l'élaboration des lignes directrices pour l'évaluation de ces compétences ont été rendues possibles grâce à ce travail collaboratif. Le résumé des lignes directrices se trouve à la page 10, dans le Tableau sommaire : Élaboration de l'EXPSAC.

Il est reconnu que la profession en santé et sécurité du travail continuera à évoluer et que le plan directeur nécessitera sans doute une révision en cours de route (c.-à-d. les compétences et les lignes directrices servant à l'élaboration de l'examen) afin qu'il reflète avec précision l'étendue de la pratique professionnelle ainsi que les rôles et responsabilités des professionnels en sécurité. Le CCPSA veillera à ce qu'une révision du document ait lieu en temps opportun et diffusera toute nouvelle version actualisée.

TABLEAU SOMMAIRE : ÉLABORATION DE L'EXPSAC

Longueur et format de l'examen	Contient entre 190 et 210 questions opérationnelles à choix multiples. Le temps accordé pour compléter l'examen est de trois heures et demie (3,5 h).	
Présentation des questions	Questions indépendantes	65-75 %
	Questions fondées sur un cas	25-35 %
Catégories de compétences et pondération	1. Dangers et risques : identification et évaluation	15-18 %
	2. Dangers et risques : mesures de contrôle et d'atténuation	15-18 %
	3. Gestion de la santé et de la sécurité	30-35 %
	4. Éthique, rôle professionnel et fonction	10-13 %
	5. Sciences techniques, humaines et sociales	10-13 %
	6. Sciences de la gestion	10-13 %
Taxonomie	Connaissance/compréhension	15-20 %
	Application	40-50 %
	Pensée critique	35-40 %

GLOSSAIRE

Application : La capacité cognitive d'appliquer les connaissances et l'apprentissage à des situations nouvelles ou pratiques.

Compétences : Les énoncés de comportement reflétant l'ensemble des connaissances, des compétences, des habiletés, des attitudes et de l'esprit de jugement escomptés de la part d'un professionnel en sécurité agréé.

Connaissance/compréhension : La capacité cognitive de retenir l'information apprise et d'en comprendre le sens.

Examen à interprétation critérielle : Un test qui mesure le degré de maîtrise d'un domaine de contenu ou d'habileté spécifique ou d'une liste d'objectifs d'apprentissage. Les résultats sont interprétés par rapport à une norme de performance prédéterminée ou comme un degré de maîtrise d'un domaine défini (p. ex., pourcentage de résultats corrects et de maîtrise), indépendamment des résultats obtenus par d'autres candidats (Brown, 1983).

Questions indépendantes : Questions de nature objective et indépendante contenant l'information nécessaire pour y répondre.

Questions fondées sur un cas : Une série de questions associées à un bref scénario.

Questions opérationnelles : Les questions qui apparaissent dans l'examen sont satisfaisantes et ont été testées à l'avance. Chaque réponse compte pour l'obtention de la note finale.

Pensée critique : Le degré de capacité cognitive à juger de la pertinence des informations, à traiter des choses abstraites et à résoudre des problèmes.

PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'EXPSAC

Dangers et risques : identification et évaluation (HRIA – Hazard and Risks: Identification and Assessment)	
HRIA1	<p>Démontrer une compréhension des facteurs de causalité liés aux dangers pour la santé et aux risques psychosociaux, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Agression (personnes, animaux) et violence b. Intimidation et harcèlement c. Démographie et culture d. Fatigue e. Aptitude au travail, déficience f. Impacts sur le bien-être g. Équilibre de vie h. Processus organisationnels et leadership i. Santé psychologique et mentale j. Stress k. Charge de travail l. Autre
HRIA2	<p>Démontrer une compréhension des facteurs de causalité liés aux dangers pour la santé et la sécurité, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Biologique b. Chimique c. Électrique d. Environnement e. Ergonomie f. Incendie et explosion g. Gravitationnel h. Mécanique i. Bruit et vibrations j. Pression k. Énergie rayonnante l. Thermique m. Autre
HRIA3	Démontrer une compréhension de la différence entre le danger et le risque.

<p>HRIA4</p>	<p>Démontrer l'utilisation de différentes techniques de sécurité pour identifier les dangers, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Analyse comparative b. Analyses par arbre d'événements c. Analyses par arbre des défaillances d. Inspections et observations e. Inventaire f. Analyses des risques professionnels g. Analyses de sécurité au travail h. Surveillance i. Analyse des exigences physiques j. Réévaluation k. Analyses des tâches l. Modélisation prédictive m. Autre
<p>HRIA5</p>	<p>Démontrer une compréhension de l'analyse et de la hiérarchisation des risques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. ALARA/ALARP b. Complexité c. Surveillance d. Probabilité, gravité, possibilité e. Quantitatif et qualitatif f. Réévaluation g. Grille des risques h. Travail routinier versus non routinier i. Risques inhérents et résiduels j. Autre
<p>HRIA6</p>	<p>Démontrer une compréhension des dangers spécifiques, de leurs caractéristiques et de leurs processus d'apparition du dommage, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Biologique b. Chimique c. Électrique d. Environnement e. Ergonomie f. Incendie et explosion/implosion g. Gravitationnel h. Mécanique i. Bruit et vibrations j. Pression

	<ul style="list-style-type: none"> k. Psychosocial l. Énergie rayonnante m. Thermique n. Autre
Dangers et risques : mesures de contrôle et d'atténuation (HRCM – Hazard and Risks: Controls and Mitigation)	
HRCM1	Démontrer une compréhension des mesures de contrôle actives et passives.
HRCM2	Démontrer une compréhension de la sélection, de la mise en œuvre et des limites des mesures de contrôle.
HRCM3	<p>Démontrer une compréhension de l'utilisation et de l'efficacité de la hiérarchie des mesures de contrôle relativement aux dangers, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Biologique b. Chimique c. Électrique d. Environnement e. Ergonomie f. Incendie et explosion g. Gravitationnel h. Mécanique i. Bruit et vibrations j. Pression k. Psychosocial l. Énergie rayonnante m. Thermique n. Autre
HRCM4	<p>Démontrer une compréhension de la promotion de la santé en milieu de travail, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Programmes de lutte contre les dépendances b. Programmes d'aide aux employés et à leur famille c. Fatigue d. Programmes de prévention des blessures, des affections et des maladies e. Équilibre de vie f. Environnement psychosocial de travail g. Programmes de mieux-être h. Autre

HRCM5	Démontrer une compréhension des principes de contrôles clés.
HRCM6	Démontrer une compréhension des processus de conception et de la conception du milieu de travail, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Conception et approvisionnement b. Conception des installations c. Ergonomie d. Prévention des blessures e. Sécurité des personnes f. Sécurité des procédés g. Protection h. Autre
HRCM7	Démontrer une compréhension des mesures de contrôle administratives et procédurales, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Communication b. Gestion des sous-traitants c. Inspection d. Octroi de permis e. Signalisation f. Gestion de la chaîne d’approvisionnement g. Systèmes de travail – politiques, procédures et permis h. Formation et sensibilisation i. Autre
HRCM8	Démontrer une compréhension ayant trait au choix, à l’utilisation, à l’entretien, à la maintenance et aux limites de l’équipement de protection individuelle.
HRCM9	Démontrer une compréhension de la préparation en cas d’urgence, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Plans de continuité des activités b. Chaîne de commandement c. Gestion de crise en entreprise d. Méthodes de détection et d’atténuation e. Élaboration de plans de préparation et de mesures en cas d’urgence f. Mise en œuvre de la préparation et des essais g. Normes pertinentes h. Autre

HRCM10	Démontrer une compréhension de la gestion des blessures et des maladies, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Gestion des blessures, des cas et des réclamations b. Prestation de services de premiers soins c. Prestation de services médicaux d. Rôle du travail et du lieu de travail dans le rétablissement du travailleur e. Indemnisation des travailleurs, assurance et exigences prévues par les lois locales f. Autre
Gestion de la santé et de la sécurité (HSM – Health and Safety Management)	
HSM1	Démontrer une compréhension des systèmes de gestion de la sécurité.
HSM2	Démontrer une compréhension des théories sur la gestion de la sécurité et des causes d'accidents.
HSM3	Démontrer une compréhension de la gestion de la sécurité par rapport au contexte de l'organisation et aux autres systèmes de gestion, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Environnemental b. Financier c. Opérationnel d. Qualité e. Sécurité f. Durabilité g. Gestion du risque d'entreprise h. Assurance i. Autre
HSM4	Démontrer une compréhension de l'intégration de la santé et de la sécurité, ainsi que des rôles et des responsabilités au sein de l'organisation.
HSM5	Démontrer une compréhension des concepts de la culture organisationnelle et de la culture du milieu de travail.
HSM6	Démontrer une compréhension de la façon de mesurer et d'analyser la culture organisationnelle.
HSM7	Démontrer une compréhension de la façon d'améliorer la culture organisationnelle.

HSM8	Démontrer une compréhension des normes nationales et internationales applicables (p. ex., ISO, CSA, ANSI, NFPA, Code national de prévention des incendies, Code national du bâtiment, ACGIH, NIOSH, etc.).
HSM9	Démontrer une compréhension des principes du droit, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Droit civil b. Common law c. Loi sur les accidents du travail d. Droit pénal e. Droit du travail f. Droit en matière de droits de la personne g. Droit relatif au respect de la vie privée h. Responsabilité du fait du produit i. Droit des biens j. Droit de la responsabilité délictuelle k. Autre
HSM10	Démontrer une compréhension des lois sur la santé et la sécurité du travail au Canada, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Diligence raisonnable b. Obligations et responsabilités c. Lois sur l'environnement d. Transport de marchandises dangereuses (TMD) e. SIMDUT/SGH f. Autre
HSM11	Démontrer une compréhension des obligations des parties en milieu de travail (p. ex., SRI, superviseurs, travailleurs, comités paritaires et représentants en santé et sécurité, etc.).
HSM12	Démontrer une compréhension des droits des travailleurs (c.-à-d. droit de savoir, droit de participer et droit de refuser).
HSM13	Démontrer une compréhension des obligations et des pouvoirs des organismes d'application de la loi (p. ex., ordres de se conformer, poursuites, délivrance de contraventions, pénalités administratives, processus d'appel, etc.).
HSM14	Démontrer une compréhension des principes de la gestion des risques.
HSM15	Démontrer une compréhension des principes de surveillance, d'évaluation et de validation des contrôles du système.

HSM16	Démontrer une compréhension des inspections et des observations.
HSM17	Démontrer une compréhension des enquêtes (p. ex., cause immédiate contre cause fondamentale, analyse causale, mesure corrective, efficacité des contrôles, etc.).
HSM18	Démontrer une compréhension des sondages, de la surveillance et des évaluations (p. ex., santé, culture, climat, etc.).
HSM19	Démontrer une compréhension en matière d’audit (p. ex., audit des dangers, audit de conformité, audit du SGSST, protocoles et procédures, normes pertinentes, etc.).
HSM20	Démontrer une compréhension de la gestion des contrôles clés.
HSM21	Démontrer une compréhension des indicateurs de rendement (p. ex., qualitatif, quantitatif, avancé et retardé, orientation, etc.).
HSM22	Démontrer une compréhension de l’analyse comparative.
HSM23	Démontrer une compréhension des processus de sélection des outils pour assurer le suivi, l’évaluation et la validation.
HSM24	Démontrer une compréhension des techniques de collecte et d’analyse de données.
HSM25	Démontrer une compréhension de la façon d’élaborer des plans d’action en fonction des résultats.
HSM26	Démontrer une compréhension des exigences internes et externes en matière de gestion de l’information (c.-à-d. contrôle des documents, production de rapports, sécurité des données).
HSM27	Démontrer une compréhension des voies de communication et des mécanismes de consultation de l’organisation, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. Obstacles à la communication b. Formels et informels c. Internes et externes d. Comités de gestion e. Comités de sécurité f. Comités directeurs g. Autre

Éthique, rôle professionnel et fonction (EPRF – <i>Ethics, Professional Role and Function</i>)	
EPRF1	Démontrer une compréhension des théories éthiques, des modèles de pratique éthique et de prise de décision éthique (p. ex., utilitarisme, kantisme, droit naturel, objectifs contradictoires, etc.).
EPRF2	Démontrer une compréhension des obligations du PSAC (p. ex., à l'égard des employeurs, des collègues de travail, du public, des confrères, des sous-traitants, etc.).
EPRF3	Démontrer une compréhension des obligations du PSAC à l'égard du <i>Code de conduite du CCPSA</i> .
EPRF4	Démontrer une compréhension des conséquences de la responsabilité professionnelle, des erreurs et des omissions.
EPRF5	Démontrer une compréhension du rôle du PSAC et des limites de la pratique professionnelle (p. ex., interactions avec les organismes gouvernementaux, portée de la pratique, limites des compétences, etc.).
EPRF6	Démontrer une compréhension de la gouvernance d'entreprise.
EPRF7	Démontrer une compréhension de la responsabilité sociale de l'entreprise et de la durabilité (p. ex., indicateurs de santé et de sécurité au travail, conservation des ressources, gestion des ressources, etc.).
EPRF8	Démontrer une compréhension du rôle des spécialistes (p. ex., auditeur, ergonomiste, hygiéniste du travail, ergothérapeute, infirmière en santé du travail).
EPRF9	Démontrer une compréhension des méthodologies de recherche liées à la santé et la sécurité et à la pratique fondée sur des données probantes.
Sciences techniques, humaines et sociales (THSS – <i>Technical, Human and Social Sciences</i>)	
THSS1	Démontrer une compréhension des notions fondamentales d'anatomie, de physiologie et de biomécanique du corps humain.
THSS2	Démontrer une compréhension des principes élémentaires en toxicologie.
THSS3	Démontrer une compréhension des mécanismes liés aux lésions musculosquelettiques et des moyens de prévention.
THSS4	Démontrer une compréhension des principes d'ergonomie et de leur impact sur le rendement (c.-à-d. travailleurs, milieu de travail et direction).

THSS5	Démontrer une compréhension des maladies et des affections professionnelles (p. ex., asthme, sensibilité chimique et environnementale, dermatite, cancer, etc.).
THSS6	Démontrer une compréhension de l'impact que jouent les facteurs sociaux au travail sur le bien-être des travailleurs et de l'organisation (p. ex., culture, normes de groupe, pression des pairs, préjugés, différentes générations, diversité, main-d'œuvre vieillissante, etc.).
THSS7	Démontrer une compréhension des principes de la psychologie humaine (p. ex., psychologie organisationnelle / industrielle, psychologie du comportement, neuropsychologie, psychomotricité, motivation, personnalité, psychologie cognitive, etc.).
THSS8	Démontrer une compréhension de la gestion des conflits.
THSS9	Démontrer une compréhension des statistiques et de l'analyse quantitative (p. ex., moyenne, pourcentage, écart-type, moyenne pondérée dans le temps, etc.).
THSS10	Démontrer une compréhension des procédures de mesure et d'échantillonnage utilisées en hygiène du travail (p. ex., air, bruit, rayonnement, produits chimiques, etc.).
THSS11	Démontrer une compréhension de la ventilation (p. ex., à la source, générale, apport d'air neuf, aspiration, etc.).
THSS12	Démontrer une compréhension des limites d'exposition professionnelle (p. ex., valeurs limites d'exposition [TLV], indices biologiques d'exposition [BEI], seuils d'intervention, etc.).
THSS13	Démontrer une compréhension des nouvelles technologies émergentes (p. ex., intelligence artificielle, dispositifs de suivi, Internet des objets (IdO), équipements et technologies autonomes ou télécommandés, etc.).
THSS14	Démontrer une compréhension des analyses du flux des matières ou des processus.
Sciences de la gestion (MS – Management Sciences)	
MS1	Démontrer une compréhension de l'engagement, de l'influence et des techniques de communication (p. ex., intelligence émotionnelle, relations interpersonnelles, etc.).
MS2	Démontrer une compréhension des styles de leadership (p. ex., directif, soutien, consultatif, etc.).

MS3	Démontrer une compréhension des processus de résolution de problèmes.
MS4	Démontrer une compréhension de l'intégration de la santé et de la sécurité dans la structure organisationnelle, la fonction, la culture et la conception.
MS5	Démontrer une compréhension des fonctions de gestion (p. ex., planification, organisation, direction, évaluation du rendement, contrôle de gestion, ressources, etc.).
MS6	Démontrer une compréhension des processus financiers et opérationnels (p. ex., préparation du budget, élaboration d'analyses de rentabilité, gestion par objectifs, élaboration de politiques et de procédures, etc.).
MS7	Démontrer une compréhension des relations de travail.
MS8	Démontrer une compréhension de la planification stratégique.
MS9	Démontrer une compréhension de la gestion du changement.
MS10	Démontrer une compréhension des analyses des besoins en formation (p. ex., élaboration, prestation et évaluation, etc.).
MS11	Démontrer une compréhension de la gestion de projet.